

# CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2024/2025

## MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

### 1) RENTRÉE DES CLASSES

La date de la rentrée est fixée au **lundi 2 septembre 2024** selon les horaires et modalités suivants :

**ÉLÉMENTAIRE** : l'appel des élèves se fera dans la cour.

**8h30** : Classes de **CM2, CM1 et CE2** (cour de Saint-Amable)

**9h30** : Classes de **CP et CE1** (cour de Notre-Dame-des-Arts)

**10h00** : Classe **ULIS** (accueil directement dans la classe sauf si d'autres modalités ont été définies par l'enseignante)

**NB : LA GARDERIE LE MATIN  
NE COMMENCERA QUE LE  
MARDI 3 SEPTEMBRE A  
PARTIR DE 7h00.**

**MATERNELLE** : Merci par avance de vous rendre directement à la porte de la classe de votre enfant.

Les listes d'élèves seront affichées sur un tableau à l'entrée de l'école rue Victor Basch devant la porte principale (site de Notre-Dame-des-Arts).

CLASSE	ENSEIGNANT	MODALITÉS DE RENTRÉE
TPS	<i>Claudia AMARIDON</i>	Rentrée le lundi 2 septembre à 9h00.
PSA	<i>Amandine CORDAT</i>	Rentrée le lundi 2 septembre à 9h30 pour les enfants dont le nom de famille commence par A à H inclus (pas d'accueil le 3 septembre). Rentrée le mardi 3 septembre à 9h30 pour les enfants dont le nom de famille commence par L à T inclus (pas d'accueil le 2 septembre).
PS-MS B et PS-MS C	<i>Virginie VASSEUR</i>  <i>Claude BRODIER</i>	Rentrée le lundi 2 septembre à 9h30 pour les élèves de PS seulement et rentrée le mardi 3 septembre à 8h30 pour les élèves de MS. Le mardi 3 septembre, pas d'arrivée avant 9h30 pour les élèves de PS.
MSA	<i>Elidie BOURDIER</i>	Rentrée le lundi 2 septembre à 9h30 pour les élèves dont le nom de famille commence par A à G inclus (présence seulement le matin). Rentrée le lundi 2 septembre à 13h30 pour les élèves dont le nom de famille commence par J à T inclus (présence seulement l'après-midi).

<b>GSA</b>	<i>Marlène CHABERT</i>	Rentrée le lundi 2 septembre à 9h00 pour les élèves dont le nom de famille commence par A à G inclus (présence seulement le matin)
<b>GSC</b>	<i>Françoise LAUREYNS</i>	Rentrée le lundi 2 septembre à 13h30 pour les élèves dont le nom de famille commence par J à V inclus (présence seulement l'après-midi)
<b>GSB / CPB</b>	<i>Aurore ROUZIER</i>	Rentrée le lundi 2 septembre à 9h30 pour les CP (présence journée complète) Rentrée le lundi 2 septembre à 13h30 pour les GS

## 2) CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

Le calendrier scolaire (dates de vacances et jours fériés) vous sera remis à la rentrée des classes.

## 3) HORAIRES DE CLASSE

Les parents de Petite Section souhaitant un aménagement du temps scolaire doivent demander un document à l'enseignant : ce document sera signé par les parents ou responsables légaux de l'enfant et la directrice de l'école.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MATIN</b>	8h15-11h30			
<b>APRÈS-MIDI</b>	13h30-16h30			



**FERMETURE DES PORTES à 8h15 et 13h30.**

L'ouverture des portes se fait dès 8h00 le matin et dès 13h20 l'après-midi.

☞ **HEURES DE SORTIE**

⇒ 11H30 et 16H30

☞ **CARTES DE SORTIE** : tout enfant de CE2 à CM2 devant quitter l'établissement non accompagné de ses parents ou d'un autre responsable majeur, devra impérativement présenter sa carte de sortie. Celle-ci doit être demandée au secrétariat de l'établissement (une photo de l'enfant y sera apposée).

		BÂTIMENT SAINT AMABLE	
		ENTRÉES	SORTIES
<b>CE2 - CM1 - CM2</b>		8h00 - 8h15	13h20-13h30
		11h30-11h40	16h30-16h40
		Portail Saint-Amable	

BÂTIMENT NOTRE DAME	
ENTRÉES	SORTIES
8h00 - 8h15	13h20-13h30
11h30-11h40	16h30-16h40

<b>TPS</b>	Les entrées et sorties se feront par l'impasse Victor Basch à la porte de la classe.	
<b>PSA</b>	Les entrées et sorties se feront par l'impasse Victor Basch à la porte de la garderie.	
<b>PS/MS B et C</b>	Pour les entrées, les enfants seront accompagnés par les parents jusqu'à la porte de la classe au 1er étage.	Pour les sorties, les enfants seront récupérés impasse Malouet au portail vert de la petite cour.
<b>MSA</b>	Les entrées et sorties se feront impasse Malouet au portail vert de la petite cour.	
<b>GSA / GSC</b>	Pour les entrées, les enfants entreront par la porte principale 21 rue Victor Basch.	Pour les sorties, les enfants seront récupérés impasse Malouet au portail vert de la grande cour.
<b>GS/CP B CP &amp; CE1</b>	Les entrées et sorties se feront par la porte principale, 21 rue Victor Basch.	

## **4)AIDE AUX DEVOIRS ET GARDERIE**

### **- Pour les élèves de maternelle et de CP :**

Les enfants seront pris en charge en garderie. **Les enfants peuvent être récupérés à l'horaire souhaité à la porte de la garderie dans l'impasse Victor Basch.**

### **- Pour les élèves de CE1 à CM2 :**

Pour la bonne sécurité des enfants, tous les élèves restant en étude ou en garderie sont regroupés sur le site de Notre-Dame-des-Arts dès la fin de la classe à 16h40. L'accès à Saint Amable est fermé dès 16h40.

Une aide aux devoirs sera proposée pour les élèves du CE1 au CM2. Elle n'est pas obligatoire. Les élèves seront donc soit en aide aux devoirs soit en garderie après la classe.

En aide aux devoirs, le travail sera encadré de 16h45 à 17h30 pour les élèves dûment inscrits (une inscription sur des jours fixes par période sera exigée).

À 16h45, la porte principale de l'école sera fermée et ce, jusqu'à 17h30.

Pour les élèves de la garderie il est possible de venir les récupérer à tout moment entre 16h45 et 19h00.

Pour les élèves de l'aide aux devoirs, il est possible de venir les chercher à la porte principale entre 17h30 et 17h40 ou à partir de 17h45 à la porte de la garderie.

<b>GARDERIE DU MATIN</b>	
<b>De 7h00 à 8h00</b>	Les enfants sont accueillis à la porte de la garderie impasse Victor Basch. La porte d'accès de la garderie sera fermée à 7h50.
<b>Tous niveaux</b>	

<b>GARDERIE DU SOIR</b>	
-------------------------	--

<b>16h45 à 19h00</b>	
<b>TPS PS MS GS CP</b>	Les enfants sont en garderie et peuvent être récupérés à tout moment impasse Victor Basch à la porte de la garderie.

<b>AIDE AUX DEVOIRS PUIS GARDERIE</b>		
	<b>16h45-17h30</b>	<b>17h30-19h00</b>
<b>CE1 CE2 CM1 CM2</b>	Aide aux devoirs : les enfants peuvent être récupérés à 17h30 à la porte principale.	Garderie : les enfants peuvent être récupérés à tout moment impasse Victor Basch à la porte de la garderie.
<b>GARDERIE 16h45-19h00</b>		
<b>CE1 CE2 CM1 CM2</b>	Garderie : les enfants peuvent être récupérés à tout moment impasse Victor Basch à la porte de la garderie.	

## **5)MULTI ACCUEIL DU MERCREDI**

Il n'y a pas classe le mercredi mais nous proposons à nos élèves un centre de loisirs interne à l'école de 7h30 à 16h30. Ce jour-là, les enfants doivent apporter leur repas (repas froid ou facile à réchauffer).

Ce multi accueil est géré par Mme AMARIDON, responsable de la TPS, qui propose de nombreuses activités manuelles en lien avec les saisons et événements de l'année.

## **6)ACCUEIL ADMINISTRATIF**

La personne en charge de l'accueil téléphonique, Mme GAY, n'étant en poste que le matin de 8h00 à 11h30, merci d'utiliser prioritairement cette plage horaire pour vos communications avec l'école.

Mmes GARDELLE et BARRAUD ne seront pas joignables le vendredi matin.

## **7)QUOTIENT FAMILIAL**

L'école accordera une réduction aux Riomois, sur le tarif cantine, en fonction de leur quotient familial. Pour toute demande merci de retirer un dossier au secrétariat et fournir un justificatif de votre Quotient Familial de moins de 3 mois (à éditer sur le site de la CAF).

## **8)SITUATION FAMILIALE**

Tout changement de situation familiale, d'adresse, de numéro de téléphone, de renseignements médicaux doit obligatoirement être communiqué par mail au secrétariat de l'établissement dans les plus brefs délais (veuillez écrire sur école directe à Mme BARRAUD, secrétaire de l'établissement).

## **9)ASSURANCE SCOLAIRE**

Tous les élèves sont assurés par l'école en responsabilité civile et individuelle accident pour les activités scolaires. Les garanties sont consultables sur école directe.

L'attestation est disponible sur école directe début septembre pour vos activités extrascolaires.

## **10)PARKING À VÉLOS**

Un parking à vélos se situe entre l'école publique et privée. Le code est à demander au secrétariat.

*Accès de 8h00 à 8h15 – de 11h30 à 11h45 – de 13h15 à 13h30 – de 16h30 à 16h45.*

L'établissement est déchargé de toute responsabilité en cas de perte, vol ou casse.

RAPPEL : aucune trottinette ne doit être stockée dans l'enceinte de l'établissement.

## **11)JUSTIFICATIF DE DOMICILE**

IMPORTANT : la Mairie de Riom nous demande un justificatif de domicile (facture de gaz, d'électricité ou de téléphone, document des Impôts...) pour chaque famille riomoise.

Un exemplaire papier (avec nom et classe de l'élève) est à déposer à l'accueil dès le jour de la rentrée si possible.

## **12)CORRESPONDANCE AVEC ÉCOLE DIRECTE**

Toutes les communications entre l'établissement et les familles passent par école directe (messagerie et carnet de correspondance).

Ecole directe est une plateforme de communication entre l'école et les parents : courriers et informations, paiements de la cantine, de l'aide aux devoirs et de la garderie, des voyages, et des ateliers, possibilité de télécharger les certificats de scolarité et l'attestation d'assurance.

Vous pouvez adresser un message à la direction, au secrétariat et à l'enseignant de votre enfant.

Le paiement de la cantine et du périscolaire (aide aux devoirs et garderie) s'effectue donc en ligne par carte bleue.

Nous rappelons que tout compte doit être crédité par avance.

Les anciennes familles conservent leur code d'accès. Un identifiant et un mot de passe seront adressés par mail aux nouvelles familles (attention : vérifiez vos spams).

## **13)RETARDS ET ABSENCES**

Nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant arrive à l'heure à l'école. En effet, chaque retard perturbe l'enfant, le déroulement de la classe ainsi que l'organisation de l'accueil et du secrétariat.

L'enseignant doit être informé de toute absence de votre enfant. Nous demandons un justificatif médical pour toute absence de 2 jours consécutifs ou plus, ainsi que pour le retour après une maladie contagieuse.

Les vacances prises hors temps de vacances scolaires ne sont pas un motif légitime d'absence.

**IMPORTANT** : Nous avons une obligation envers l'Inspection Académique de faire remonter tout absentéisme (plus de 4 demi-journées par mois non justifiées).

**BONS PRÉPARATIFS DE RENTRÉE À TOUTES ET À TOUS !**

*La Direction de l'école et le Secrétariat.*